

## **BORNES FIXES**





- Grande résistance
- Respect des exigences Vigipirate
- Conforme au dernier abaque (arrêté du 18/09/2012)
- Amovible

## **Spécifications**

Les bornes fixes permettent de délimiter les espaces urbains ou ruraux : sur un parking, sur un trottoir, dans les parcs et jardins. La borne urbaine assure la protection des piétons et limite les zones de stationnement. Ces bornes fixes sont réalisées en tôle d'acier galvanisé d'épaisseur 3mm et agrémentées d'un collier décoratif.

- Finition par peinture au four par poudrage polyester selon la teinte RAL de votre choix
- Dimension à la demande selon abaque

Les bornes fixes sont fixées au sol par un système de serrure à clé six pans les rendant amovibles. Elles sont démontables pour des événements exceptionnels.

Hauteurs: 600 et 700 mm